

lilavie...

Fiche
N° 3

L'actualité facile à comprendre

Présente :

La Sécurité Sociale



L'info,
c'est
clair !

Présentation



La Sécurité sociale fait partie de notre vie de tous les jours.

Nous ne savons même plus pourquoi elle a été créée. Cela nous paraît normal d'avoir ce droit.

Pourtant, elle n'a pas toujours existé.

Comme pour le droit de vote, des hommes et des femmes se sont battus pour la construire. Ils rêvaient d'offrir à tous une vie meilleure.

Depuis, la Sécurité sociale a connu des évolutions.

Elle est toujours un sujet de débats.

Pour certains, elle doit changer pour obtenir de meilleurs résultats économiques.

D'autres veulent d'abord défendre ses valeurs de solidarité.

Comment a été créée la Sécu ?

Avant la Seconde Guerre mondiale

La vie pouvait être très dure.

Être malade était une catastrophe :

les gens n'avaient plus de salaire pour faire vivre leur famille.

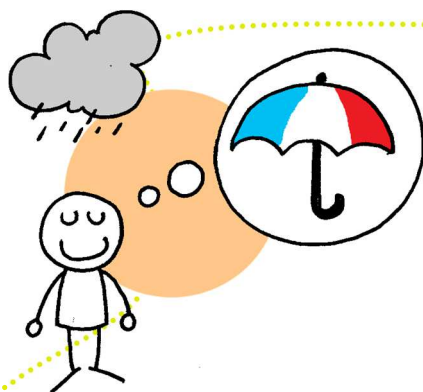
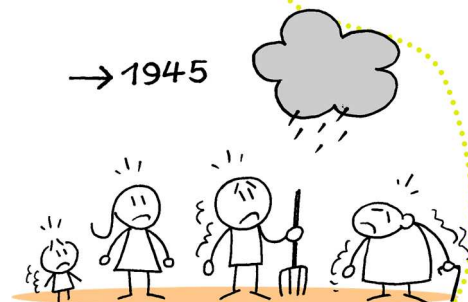
Il fallait payer les soins.

Par exemple : un paysan a

dû vendre 2 de ses 3 vaches pour faire opérer son fils de l'appendicite.

Il existait des assurances, des patrons géraient des allocations familiales... mais c'étaient de nombreuses organisations différentes, qui n'étaient pas égalitaires.

→ 1945



Le rêve d'un avenir meilleur

Et puis, la guerre est arrivée. Les résistants se sont battus pour libérer la France, occupée par les Allemands. Pour se donner du courage, ils ont rêvé d'un monde plus juste. Léon Landini, résistant, se souvient : « *Nous combattions car nous étions certains que nous n'allions pas mourir pour rien* ».

Dès 1943, des responsables de la Résistance ont pris de très gros risques pour se réunir, en cachette. Ils avaient très peu de temps pour discuter. Mais ils ont réussi, malgré leurs idées différentes, à **construire un projet politique pour le pays**. Il s'appelait

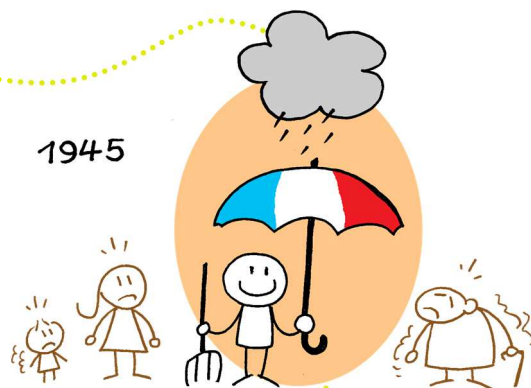
« Les Jours heureux ». Dans ce programme, les résistants ont souhaité améliorer les droits des travailleurs, protéger les plus pauvres...

La Sécu, c'est le droit de vivre

La création de la Sécurité sociale était dans le programme des « Jours heureux ». L'idée était de permettre à tous de **vivre sans avoir peur de la maladie, de l'accident de travail, de la vieillesse...**

À la Libération, presque tout le monde était d'accord pour mettre en place l'accès à la santé pour tous, les retraites, les allocations familiales...

1945



Une construction très rapide

Quand Ambroise Croizat devient ministre du Travail, en 1945, il construit aussitôt la Sécurité sociale. Il travaille avec Pierre Laroque, résistant proche du Général de Gaulle.

Dans tous les départements, des personnes qui croient que la Sécurité sociale va être une grande avancée dans leurs vies, apportent leur aide. Beaucoup sont des militants du syndicat CGT. Le soir et le week-end, après leurs heures de travail, ils construisent des « caisses » (des bureaux), dans tous les départements. En moins d'un an, ils réussissent à créer 138 caisses ! Elles sont gérées par les travailleurs. Ce n'est pas l'Etat qui est responsable des finances de la Sécurité sociale

1946



mais des représentants syndicaux.

En 1946, Ambroise Croizat annonce que **la Sécu ne protégera pas seulement les travailleurs, mais toute la population.**

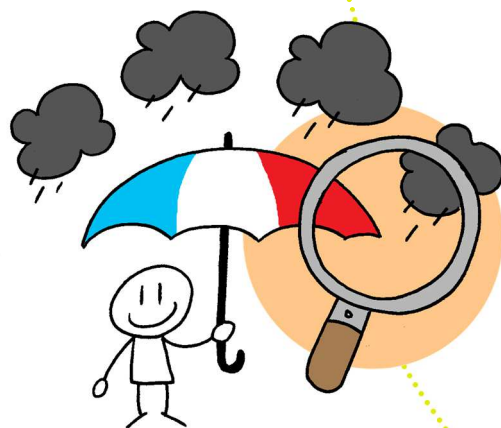
La Sécurité Sociale, c'est quoi ?

La Sécurité sociale construite en 1945

À ses débuts, la Sécurité sociale était une seule organisation qui protégeait les Français de tous les risques de la vie réunis : maladie, vieillesse, maternité, accidents du travail...

Le pays avait été détruit par la guerre, l'État était en difficulté financière. Tout n'était pas parfait. L'accès aux soins n'était pas le même pour tous. Les retraites étaient parfois très petites...

Mais **beaucoup d'espoirs sont nés de la création de la Sécurité sociale**. Les personnes vivaient plus longtemps. Moins de bébés mouraient...



Depuis 1967, la Sécurité sociale n'est plus unifiée.

Le Général de Gaulle a décidé de **séparer les risques et de créer différentes branches**.

Aujourd'hui, il y en a 4 principales.



La branche maladie

C'est l'Assurance Maladie. **Elle permet à tous d'accéder aux soins.**

Elle paie une partie des dépenses de santé, d'hospitalisation des citoyens.

Elle lutte, à travers l'information, contre des maladies comme le cancer, le sida...

Elle participe au financement des IME (Instituts Médico-Educatifs), ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail), IJS (Instituts de Jeunes Sourds), IJA (Instituts de Jeunes Aveugles)...

La branche famille

Elle est gérée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF). Elle apporte des aides :

- pour l'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne (allocations familiales à partir du 2^e enfant...)
- l'accueil du jeune enfant (prime à la naissance, aides pour la garde...)
- l'accès au logement (allocations aidant à payer le loyer)
- la lutte contre la pauvreté (prime d'activité...)
- l'aide aux personnes handicapées (Allocation Adultes Handicapés, Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé...)



La branche accidents du travail – maladies professionnelles



La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) aide les personnes victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle qui ne peuvent plus travailler. Elle leur permet de continuer à recevoir de l'argent tous les mois pour vivre.

Elle travaille pour améliorer la santé et la sécurité des salariés.

La branche retraite

Gérée par la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés (CNAVTS), elle réalise le calcul et le paiement des retraites.



Qui gère ces différentes branches ?

Aujourd'hui, ce sont les syndicats de patrons et ceux des salariés qui se partagent la gestion.

La protection sociale est-elle la même pour tous ?

Non, **il existe différentes protections sociales**, la Sécurité sociale n'est pas la même pour tous. Celle qui touche le plus de personnes est appelée « régime général ». Elle protège 80 % de la population. Il y a aussi :

- le régime social des indépendants (RSI), pour les artisans, les commerçants, les professions libérales (médecins, avocats, journalistes...)
- le régime agricole, pour les agriculteurs propriétaires et les ouvriers agricoles
- une centaine d'autres régimes spéciaux pour les fonctionnaires, la SNCF, EDF-GDF, les députés...



Son financement

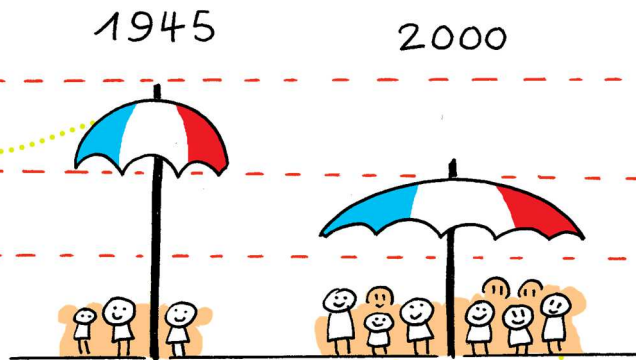
Un financement solidaire

L'idée des résistants était de créer une protection sociale à partir de la solidarité. Les personnes qui avaient la chance de pouvoir travailler et d'être en bonne santé payaient pour celles qui étaient malades, accidentées au travail, retraitées. Tout le monde pouvait un jour connaître ces situations et avoir besoin d'être aidé.

L'argent qui finançait la Sécurité sociale était pris chaque mois sur les salaires, c'étaient les cotisations sociales. Une partie était payée par les salariés, une autre par les patrons. Une personne qui recevait un petit salaire payait moins que celle qui gagnait plus d'argent.



Comment la Sécu est financée aujourd'hui ?



Une situation économique différente

La Sécurité sociale est aujourd'hui difficile à financer : le chômage a augmenté, il y a donc moins d'argent venant des salaires. Et les besoins augmentent : il y a plus de personnes à la retraite, nous vivons plus longtemps, les demandes de santé sont en hausse... Différentes décisions politiques ont été prises pour changer le financement.

La CSG

Depuis la loi de 1991, les cotisations sociales de l'assurance-maladie sont remplacées par la Contribution Sociale Généralisée. C'est un impôt qui est aussi payé par les retraités, les chômeurs, les personnes handicapées, les propriétaires de logement, sur certaines économies à la banque...

La CRDS

Avant, quand l'argent manquait pour financer la Sécurité sociale, les cotisations étaient augmentées. En 1996, pour trouver une solution à l'important déficit de la Sécurité sociale, le Premier ministre Alain Juppé a décidé d'emprunter de l'argent, avec des intérêts. Les citoyens remboursent cet emprunt en payant la CRDS (la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale).



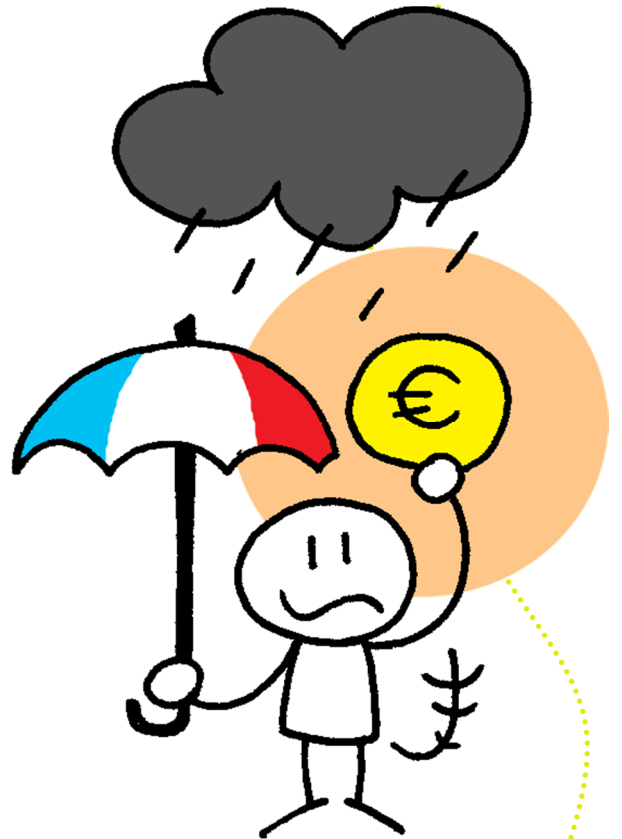
Le reste à charge

Depuis la création de la Sécurité sociale, en 1945, **tous les soins ne sont pas remboursés à 100 %**. En 2004, Philippe Douste-Blazy a souhaité « responsabiliser » les malades, les personnes handicapées. Il voulait que les citoyens changent de comportement, qu'ils soient plus responsables, réduisent leurs visites chez le médecin, consomment moins de médicaments. Ils devaient participer plus financièrement. Aujourd'hui, les personnes doivent payer un reste à charge :

- une **participation financière** sur les boîtes de médicament, les actes paramédicaux (kinés, orthophonistes...), les transports, les frais d'hospitalisation (la chambre, son nettoyage, la nourriture...)
- une participation financière pour les lunettes, les soins dentaires, les prothèses auditives, les fauteuils roulants
- une **participation forfaitaire** : 1 €, non remboursé, à chaque visite chez le médecin
- le **ticket modérateur**, c'est une partie des dépenses de santé qui n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. Pour une visite chez le médecin à 23 €, le ticket modérateur est de 6,90 € + 1 € de participation forfaitaire.

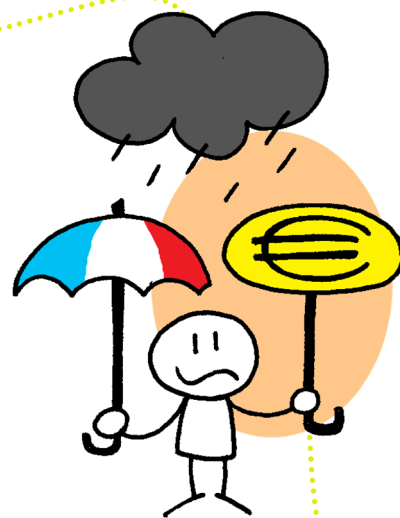
Si des médecins, des spécialistes... ont des tarifs plus élevés que le tarif de base de la Sécu (des dépassements d'honoraires), c'est au malade de payer la différence. Des médicaments ne sont plus remboursés, car ils ne seraient pas assez actifs pour soigner.

Des études ont montré que l'augmentation du reste à charge ne rend pas toujours les malades plus « responsables ». Les personnes pauvres attendent le plus possible avant de prendre rendez-vous, pour ne pas avoir à payer. Mais parfois leur problème de santé s'est alors aggravé. Et les soigner coûte encore plus cher.



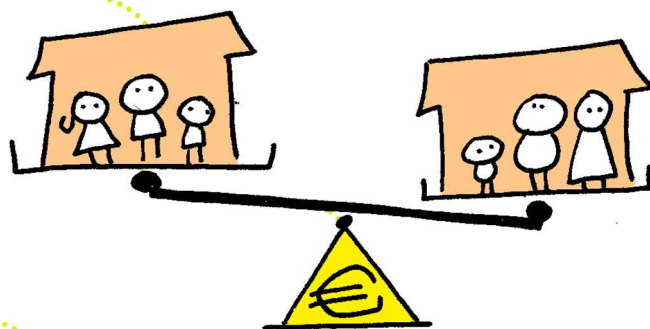
Les complémentaires

Les politiques, les économistes parlent moins de solidarité ou de protection collective et de plus en plus de protection individuelle. Aujourd'hui, **les salariés doivent en partie se protéger eux-mêmes en payant une complémentaire** (mutuelle, assurance). Elle permet d'être remboursé de frais qui ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale. Il y a différents niveaux de complémentaires. Pour être mieux protégé, il faut payer plus cher.



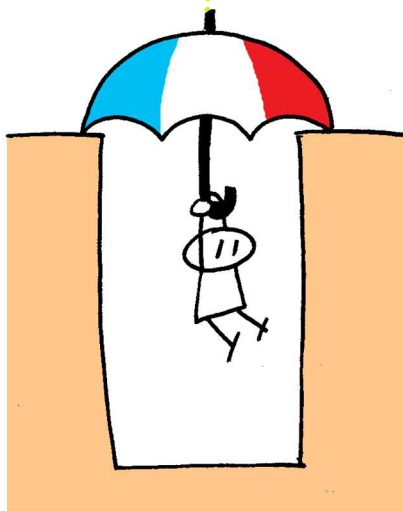
La réforme des retraites

Depuis 2013, **il faut travailler plus longtemps et les cotisations sont plus élevées.**



La réforme des allocations familiales

Toutes les familles ont droit aux allocations familiales mais, depuis le 1^{er} juillet 2015, le montant change selon les revenus.



Quelles évolutions ?

Petit à petit, **le vocabulaire a changé**. Le déficit de la Sécurité sociale est devenu « le trou » donnant l'idée que la Sécurité sociale fonctionne mal, que c'est une catastrophe économique. On parle plus souvent de « charges », qu'il faudrait réduire pour créer de l'emploi, que de « cotisations », avec l'idée de solidarité.

Des politiques souhaitent changer le fonctionnement de la Sécurité sociale. Ils veulent donner plus de place aux assurances, à la protection individuelle. Mais, pour beaucoup de Français, la Sécurité sociale, en protégeant tout le monde, reste très importante.



lilavie...

15-17 Quai Gambetta - 53 000 Laval
Tel : 02 43 53 18 34 - Mail : asso.lilavie@orange.fr
www.lilavie.fr